

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 14 JUIN 1917

G.-E. DION, Administrateur

Au Conseil de Ville

ASSEMBLÉE DU 5 JUIN.

Sont présents : Le maire, les échevins L. Gagné, David Chassé, J. A. Ratté, J. Frank Rice.

Le maire explique le but de cette assemblée spéciale, qui est d'examiner le bill des répartitions du fond patriotique canadien sur les différents comtés et places incorporés de cette province.

A une assemblée des représentants des municipalités du Nouveau-Brunswick tenue à Frédéricton le 3 janvier dernier il avait été décidé de faire une souscription d'à peu près \$500,000. Une somme de \$17,000.00 était le montant devant être payé par le comté de Madawaska. Par erreur, la ville d'Edmundston avait été séparée du comté et taxée arbitrairement d'une somme de \$4579.00 la balance de \$12421.00 devait être payée par la municipalité.

Bien qu'un ordre en conseil du 3 février dernier avait corrigé l'erreur, le bill du Fonds Patriotique revenait devant la chambre portant le même montant de \$4,579.00 à être imposé sur Edmundston. Nos députés venaient de demander de remettre le bill à plus tard afin de soumettre nos protestations.

M. l'échevin Ratté secondé par M. l'échevin Rice, font adopter une résolution montrant l'injustice d'évaluer Edmundston d'une manière différente que les autres paroisses du comté. Et demandent que l'ordre en conseil du 3 février dernier imposant la somme totale de \$17,000.00 à être répartie également sur toutes les paroisses composant la municipalité de Madawaska, soit reconnu et adopté. Le Docteur Laporte, maire, est chargé de porter cette résolution à Frédéricton.

Une somme de \$50.00 est voté pour payer les dépenses de la délégation.

M. Henson et M. Régis Thériault sont engagés pour établir les bornes de certaines rues dans la ville.

Assemblée régulière mensuelle, tenue le 8 Juin.

Sont présents : Le maire, les échevins, L. Gagné, David Chassé, J. E. Michaud, J. A. Ratté et J. Frank Rice

Après lecture et adoption des minutes la somme de \$1,141.66 est votée en paiement des comptes suivants :

L. A. Dugal, \$153.06 ; F. Bossé, \$12.75 ; Northeru Electric Co, \$19.34 ; The Canadian Westing House, \$216.40 ; J. E. Michaud, \$10.00 ; Mail Printing Co, \$27.25 ; Dr Emile Simard, \$10.00 ; J. W. Hall, \$590.00 ; J. O. Audette, \$3.50 ; Th. Gnerrette, 6.09 ; Théophile Michaud, \$15.20 ; Employers Liability Ass. Co, \$8.00 ; Adélar Moreau, \$62.45 ; Dame Octave Lajoie, \$7.62.

Un compte de M. Angure Bernier au montant de \$15.00 pour services comme membre du Bureau de Santé en l'année 1908-1909 est référé au comité des Finances.

L'échevin Enoil Michaud donne rapport des différents bills que la ville avait devant la Législature Provinciale, actuellement en session à Frédéricton.

Tous nos bills n'ont plus qu'à recevoir la signature du Lieutenant Gouverneur pour devenir loi. Il y avait beaucoup de législation concernant Edmundston devant les chambres cette année.

10. Bill ratifiant l'entente entre la ville et la Compagnie Fraser.

20. Un bill autorisant la ville à poser des égouts.

30. Bill donnant un pouvoir d'emprunt jusqu'à \$100,000.00 et augmentant à \$10,000 la ligne de crédit aux banques.

40. Un bill enlevant la qualification des quartiers pour l'élection des échevins à Edmundston.

Le Maire fait rapport de son voyage à Frédéricton. Il dit combien il a été heureux de rencontrer à la capitale. M. John M. Stevens, nos députés Hon. L. A. Dugal et M. J. E. Michaud l'Honorable L. A. Dugal dirigea la délégation devant le conseil des ministres. Après discussion, il fut résolu de laisser l'évaluation du comté à \$12,421.00 et d'évaluer la ville sur le même taux ; soit un montant de \$1,685.00 une réduction de \$2,594.00 Le bill était adopté ainsi modifié, le soir même.

La ville accepte de vendre du pouvoir électrique à M. Léonide Gagné au prix de 6 cents du Killowatt. M. Gagné devant faire l'installation à ses frais.

M. Alfred Roy, ingénieur civil de Montréal offre ses services à la ville. Il examine les travaux à faire à Edmundston et explique la nécessité à l'heure actuelle d'appointer un ingénieur permanent pour la ville. Il fixe les conditions de son engagement.

M. l'avocat Michaud est chargé de préparer le contrat d'engagement et de rapporter au conseil dans le plus court délai.

Le conseil s'ajourne. Prochaine réunion, mardi le 19 courant.

Cultivateurs lisez "Le Madawaska"

Lettre de France

Madame Vve J. Dionne a reçu après la mort de son fils Démétrius une lettre dont nous donnons ici la traduction.

Vous avez appris la triste nouvelle longtemps avant de recevoir cette lettre. Le soldat Dionne 445895 fut transporté ici très sévèrement blessé à l'estomac et bien que tout fut fait pour le sauver il expira le 11 mai.

Il ne laissa aucun message car il ne réalisait pas combien en danger il était.

Il vous sera doux d'apprendre qu'il a très peu souffert qu'il était dans un lit confortable et qu'il avait tout ce qu'il désirait.

Il est enterré dans le cimetière

ici et sa tombe sera marquée d'une croix et bien entretenue.

Je ne puis vous dire le nom de la place où il repose mais le "War Office" vous le dira si vous le désirez.

Ses effets vous seront envoyés par les autorités.

Mes sympathies dans votre malheur.

Croyez moi

Votre sincère,
A. M. Raine
Sœur en charge.

Terrain de Grand Pré

CONTRIBUTIONS REÇUES

Montant Accusé		\$	
Collège Saint-Joseph,	St Joseph N. B.,	10.00	
M. L'Abbé Placide-A. LeBlanc	Fort Félix, N. E.	2.00	
M. L'Abbé Georges-B. Gauvin	Négouac, N. B.	5.00	
M. L'Abbé Alfred Boudreau,	St Joseph du Moine, N. E.	5.00	
M. J. H. Carrier,	Lévi, P. Q.	10.00	
Suc. St Louis, No 30. La Société L'Assomption,			
	St Louis de Kent'	7.25	
M. L'Abbé C. A. Hudson,	St Paul de Kent, N. B.	5.00	
M. L'Abbé Théodore Gallant,	Sturgeon, I. P. E.	5.00	
M' Aumonier J. Gonstant V. Doyon,	O. P., 22ième Bataillon		
	Canadiens-Français,	5.00	
La Société St-Jean-Baptiste de Québec,		25.00	
La Société St-Jean-Baptiste de Montréal		500.00	
Le Cercle St-Stanislas de l'A. C. J. C. Montréal,		2.00	
M. Tancrède Bilodeau, Québec		1.00	
Total		\$1047.95	
		Alexandre J. Doucet	
		Trésorier du Comité.	

Avis

Nous désirons annoncer au public d'Edmundston et les alentours que nous avons acheté le poste d'affaire pharmaceutique du Docteur Emile Simard et que nous conduisons désormais à l'ancienne place une pharmacie de toute première classe.

Nous avons ce qu'il vous faut ou nous vous le procurerons dans un court délai. Essayez nous.

Stevens & Vanwart,
Pharmaciens de 1ère classe

Notre devise
Les plus bas prix
Les meilleurs remèdes

Notice

We desire to announce to the people of Edmundston and surrounding country that we have purchased the Drug Business of Dr E. Simard and will in the future run a first class Drug Store at the old stand.

Any preparation not now in stock will be secured on short notice. Give us a trial.

Stevens & Vanwart,
The Reliable Druggists

Your Wish the Lowest Prices
Our Aim the Best Drugs

Ste Rose du Dégele

Melle Gabrielle Tremblay fille de M. J. s Tremblay qui était à l'Hotel Dieu de Québec souffrant d'une tumeur à la main gauche, nous est revenue en bonne voie de convalescence. Les médecins ont dû lui emputer le pouce de la main gauche. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Samedi dernier M. Adélar Gagné a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. Volant déceler ses chevaux du semoir, il reçut une raclée d'un d'eux qui l'en voya rouler sur le sol. On le trouva privé de connaissance. Le Dr Dubé de N.-B. du-Lac mandé en toute hâte constata que le coup n'était pas mortel mais qu'il serait obligé de garder le lit pendant quelques semaines.

Remerciements

M. Ant. Danjou représentant de la maison A. B. Dupuis de Québec, était de passage à Ste-Rose cette semaine dans l'intérêt de sa maison.

La pluie torrentielle que nous avons eu depuis huit jours va retarder de beaucoup les cultivateurs dans leurs semences et plusieurs ne pourront ensemencer qu'une partie de leur terrain, qui est baigné par l'eau. Aussi les chemins sont dans un état pitoyable, mais on nous annonce que le conseil de Ste-Rose est bien déterminé à faire travailler ses chemins et les mettre suivant la loi. Nous devons faciliter les membres du conseil de l'rs bonnes intentions, car il y va de l'intérêt des contribuables d'avoir de bons chemins, puisque depuis le premier de juin déjà deux réclamations pour dommages ont été faites contre la Municipalité et mieux vaut payer pour réparer les chemins que pour réparation d'automobiles.

LA BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Siege social : MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraquet,	M. P. E. Moreault,	Gérant
Bathurst,	A. Alain,	Gérant
Edmundston,	F. H. Bourgoin	Gérant
Moncton,	J. E. St-André,	Gérant
Norton,	L. J. Melanson, pro-Gérant	
St-John,	D. W. Harper,	Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Four la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

LA BANQUE ROYALE

DU CANADA

Incorporee en 1869

Capital autorisé	\$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve	\$ 27,000,000
Actif	\$285,000,000

Siege Central, Montreal

Sir HERBERT S. HOLT, Président
E. L. PEASE, Vice-Prés.
et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque 335 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque
45 branches sont dans les PAYS étrangers

Departement d'Epargnes

On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé on crédit semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la maille.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.

A. C. LOCKHART, Gérant.

ARRIVANT CE SOIR Un Char de Chevaux et Juments

Une jument noire, enregistrée, clyde pesant 1600 ; une jolie jument brune 1500 lbs ; une paire de jolie juments brune 2900 lbs ; une paire de chevaux rouge 3000 lbs ; une jument noire 1600 lbs ; une douzaine d'autres pesants de 1300 à 1450 lbs.

J'ai un des meilleurs lots de chevaux qui a été importé dans le pays.

J. W. HALL,
Edmundston, N. B.